

Image not found or type unknown



Rapprochement de fichiers du personnel

Par **Falbala1**, le **21/02/2016** à **21:24**

Afin d'augmenter le taux de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, est-il possible d'ajouter des informations concernant les agents avec IPP suite à accident du travail qui n'ont pas souhaités par ailleurs se déclarer volontairement comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi ? faut-il informer ces agents qu'une déclaration d'accident de travail avec ipp autorise de fait l'entreprise à inscrire cet agent sur les listes de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ? Merci